

Département de la Manche
Arrondissement de Saint-Lô
Canton de Pont-Hébert

Commune de **SAINT-CLAIR-SUR-L'ELLE**

REPUBLIQUE FRANCAISE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation
10 décembre 2024
Date d'affichage
24 décembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-sept décembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Mme Maryvonne RAIMBEAULT, Maire.

Nombre de conseillers : Étaient présents : MM. Maryvonne RAIMBEAULT, Jean-Marc VARIN, Philippe GAILLARDON (arrivée à 22h00), Laëtitia DUBOSCQ, Annick PLANTEGENEST, Pauline BOSCHER, Stéphane LECHANOINE, Anne-Marie RABEC, Floriane VISART DE BOCARMÉ, Maryline VAUTIER, Raymond GIRARD, Serge ANFRAY.

En exercice : 15

Présents : 11

Votants : 14

Étaient absents excusés et représentés : Mme Fabienne LENOËL qui donne pouvoir à Mme Maryline VAUTIER, M. Benoît LAVARDE qui donne pouvoir à M. Jean-Marc VARIN, M. Yohann GARREAU qui donne pouvoir à M. Stéphane LECHANOINE.

Madame Floriane VISART DE BOCARMÉ remplit les fonctions de secrétaire.

OBJET : DÉLIBÉRATION 2024 - N°12/05 : CONTRAT PHOTOCOPIEUR

Madame le Maire informe que le contrat de location du photocopieur de la mairie arrive à échéance le 31 décembre 2024. Il est donc nécessaire de souscrire un nouveau contrat. La société Koesio a transmis une proposition financière.

Actuellement, le loyer trimestriel du photocopieur est de 201 € HT.

Le volume trimestriel des copies noir et blanc est de 7500 pour un coût de 0.004477 € par copie soit 33.57 € HT.

Le volume trimestriel des copies couleur est de 4500 pour un coût de 0.04477 € par copie soit 201.46 € HT.

Le cout trimestriel du photocopieur et des copies est donc de 436.03 € HT.

Avec le nouveau photocopieur, le loyer trimestriel du photocopieur serait de 275 € HT.

Le volume trimestriel des copies noir et blanc serait de 7500 (même base qu'actuellement) pour un coût de 0.0035 € par copie soit 26.25 € HT.

Le volume trimestriel des copies couleur est de 4500 (même base qu'actuellement) pour un coût de 0.035 par copie soit 157.50 € HT

Le cout trimestriel du photocopieur et des copies serait donc de 458.75 € HT.

Soit une différence de 22.72 € HT entre le nouveau photocopieur et l'actuel photocopieur pour un trimestre.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Accepte la proposition financière de la société Koesio soit 275 € HT pour la location trimestrielle du photocopieur et un tarif à la copie de 0.0035 € pour les copies noir et blanc et 0.035 € pour les copies en couleur.

- Autorise Madame le Maire à signer le devis et tous documents afférents au dossier.

Ainsi délibéré à Saint-Clair-sur-l'Elle, les jour mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le secrétaire de séance Floriane VISART DE BOCARMÉ	Le Maire Maryvonne RAIMBEAULT
	 